

Programme de la session de mars 2021

Public concerné	Prérequis
Gestionnaires de paie, responsables de services paie/comptabilité, collaborateurs RH/administration du personnel, comptables, responsables administratifs et financiers, responsables SIRH	Connaître les fondamentaux de la paie et des charges sociales. Etablir des bulletins de paie et assurer le traitement déclaratif.

ACTU PAIE - Matinée d'actualité de la paie et des charges sociales

Durée : 3h30

Animateur : Expert dans le traitement des paies et des charges sociales

Séquence 1 – Nouveautés législatives et réglementaires

- **Evolutions de l'activité partielle**
 - Activité partielle de droit commun
 - APLD
- **Charges sociales**
 - Plan d'apurement
 - Remise partielle de dettes
 - Frais professionnels en télétravail
 - Frais de transport
 - Exonérations cotisations salariales retraite apprentis AGIRC-ARRCO
 - Apprentissage et formation : paiement des contributions
- **Aides à l'embauche**
 - Aide à l'embauche d'alternants
 - Aide à l'embauche de jeunes
- **Aide exceptionnelle aux congés payés**
- **Santé au travail**
 - Actualité des arrêts de travail Covid-19
- **Index égalité femmes-hommes**
- **Portée et opposabilité des décisions administratives individuelles**

Séquence 2 – Dernières jurisprudences « paie et charges sociales »

- **Temps de travail**
 - Forfait-jours et JRTT
 - HCR : Pourcentage service et heures supplémentaires
 - Temps de trajet des salariés élus dans le cadre de leur mandat
- **Contrôle URSSAF**
 - Lettre d'observations
 - Production des justificatifs lors du contrôle
- **Charges sociales**
 - Taux bureau
- **Bulletin de paie**

Séquence 3 – Perspectives et projets

- Réforme de l'assurance chômage
- Fin de l'état d'urgence sanitaire

Séquence 4 – Conclusion et plan d'actions

- Synthèse de la matinée et plan d'actions
- Evaluation de la session

Objectifs opérationnels

- **Intégrer** les dernières évolutions des dispositifs d'activité partielle
- **Accompagner** les clients pour mettre en place un plan d'apurement ou solliciter une remise partielle de dettes
- **Mesurer** la portée des nombreux échanges avec l'administration sur les dispositifs exceptionnels en lien avec la crise sanitaire
- **Savoir calculer** l'index égalité femmes-hommes eu égard en particulier au recours massif à l'activité partielle en 2020
- **Mettre en œuvre** les nouvelles dispositions impactant le traitement de la paie et des charges sociales
- **Appliquer** les précisions jurisprudentielles ayant une incidence sur les pratiques de l'entreprise
- **Mettre à profit la formation** par l'élaboration d'un plan d'actions

Résultats attendus à l'issue de cette session

- **Actualiser** ses connaissances en intégrant les dernières nouveautés
- **Appliquer** ces nouveautés à son entreprise
- **Recenser et Agir** sur les actions prioritaires ayant une incidence concrète sur les fonctions exercées au sein du service paie et des ressources humaines

Méthodes pédagogiques

- Quiz, QCM, questions ouvertes, précisions théoriques, illustrations
- Cas pratiques individuels ou en groupe
- Points de vigilance
- Remise d'un support de stage
- Elaboration d'un plan d'actions
- Evaluation de fin de stage

Focus Paie

Programme de la session de mars 2021

Comprendre et mettre en œuvre l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)

Public concerné	Prérequis
Gestionnaires de paie, responsables de services paie/comptabilité, collaborateurs RH/administration du personnel, comptables, responsables administratifs et financiers, responsables SIRH	Connaître les fondamentaux de la paie et des charges sociales. Etablir des bulletins de paie et assurer le traitement déclaratif.

Durée : 3h30

Animateur : Expert dans le traitement des paies et des charges sociales

Séquence 1 – Le champ d'application de l'OETH

- Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Les employeurs assujettis
- Opportunité du rescrit

Séquence 2 – Calcul et application du taux d'emploi des travailleurs handicapés

- Détermination du taux d'emploi applicable
- Modalités d'acquittement du taux d'emploi
 - Emploi direct de travailleurs handicapés
 - Application d'accords agréés
 - Règlement d'une contribution annuelle
- La surcontribution

Séquence 3 – Modalités déclaratives de l'OETH

- Déclaration mensuelle
- Déclaration annuelle
- Sanctions du défaut de déclaration

Objectifs opérationnels

- **Savoir identifier** l'étendue des obligations des employeurs selon leur effectif
- **Comprendre** le calcul du taux d'emploi des travailleurs handicapés
- **Connaître et mettre en œuvre** les modalités d'acquittement du taux d'emploi
- **Maîtriser** les modalités déclaratives
- **Identifier** les modifications à venir, **se préparer** à mettre en œuvre ces changements et mesurer leurs impacts
- **Mettre à profit la formation** par l'élaboration d'un plan d'actions

Résultats attendus à l'issue de cette session

- **Perfectionner** ses connaissances en intégrant les dernières nouveautés
- **Acquérir un savoir-faire**
- **Améliorer** son expertise métier
- **Appliquer** ces nouveautés à son entreprise
- **Identifier** les pratiques à adapter et la manière de les corriger au sein de son entreprise
- **Recenser et Agir** sur les actions prioritaires ayant une incidence concrète sur les fonctions exercées au sein du service paie et des ressources humaines

Méthodes pédagogiques

- Quiz, QCM, questions ouvertes, précisions théoriques, illustrations
- Cas pratiques individuels ou en groupe
- Points de vigilance
- Remise d'un support de stage
- Elaboration d'un plan d'actions
- Evaluation de fin de stage